



VOLAILLES BIO EN FILIÈRE LONGUE

RÉFÉRENCES TECHNICO-ÉCONOMIQUES 2016

Chaque année les Chambres d'agriculture du Grand-Ouest (Bretagne, Pays de la Loire, Normandie et ex Poitou-Charentes) réalisent une enquête auprès des producteurs de volailles de leur région pour obtenir des références technico-économiques. Si les productions standards sont les plus représentées, la production biologique est également étudiée.

L'enquête menée par les Chambres d'agriculture consiste à analyser les résultats des lots de volailles ayant été mis en place au cours de l'année écoulée en déterminant, outre les données techniques, les principales charges variables (aliments, poussins, chauffage, traitements vétérinaires, litière, désinfection, main d'oeuvre temporaire...) et en tentant d'approcher au plus près les charges fixes (annuités, assurances, frais de gestion, MSA...). Cette enquête se démarque ainsi des données fournies par les organisations économiques qui se limitent souvent à la Marge Poussin Aliment (MPA) qui correspond aux ventes auxquelles on soustrait les achats d'aliment et de poussins d'un jour.

Le tableau ci-après synthétise les données des 3 dernières années pour la production de poulets biologiques en filière longue et en bâtiments fixes :

	POULET ÉLEVÉ EN BÂTIMENTS FIXES		
	2014	2015	2016
NOMBRE DE LOTS DANS L'ENQUÊTE	132	49	26
DURÉE DU LOT	89,0	87,7	86,3
POIDS MOYEN	2,396	2,573	2,414
I.C. TECHNIQUE	3,063	3,043	3,069
% PERTES	4,10	4,93	5,20
% DE SAISIES	0,30	0,42	0,48
I.P.	65	95	66
DENSITÉ DE DÉMARRAGE	10,0	10,0	10,0
KG/M ² /LOT	22,96	24,49	22,93
MARGE PA EN €/M²/LOT	15,999	15,667	15,096
CHARGES VARIABLES EN €/M ² /LOT	3,961	4,095	4,391
DONT : GAZ	1,572	1,527	1,335
DÉPENSE DE SANTÉ	0,840	1,045	1,369
MARGE BRUTE EN €/M²/LOT	12,046	11,592	10,706
DURÉE DU VIDE	30,2	22,3	16,6
NOMBRE DE LOTS/AN	3,06	3,32	3,35
MARGE PA EN €/M²/AN	46,96	52,03	53,60
CHARGES VARIABLES EN €/M ² /AN	12,09	13,56	15,59
MARGE BRUTE EN €/M²/AN	36,67	36,45	36,01

Source Tableau : Résultats enquête avicoles Grand Ouest 2016

UNE DEMANDE ACCRUE DES GMS EN VOLAILLES BIO

La faiblesse du nombre de lots dans l'enquête en 2016 amène à une certaine prudence dans l'interprétation des résultats. Nous pouvons toutefois signaler une confirmation de la diminution de la durée d'élevage qui passe de 89 jours en 2014 à 86,3 jours en 2016, chiffre qu'il faut associer avec la durée du vide sanitaire qui diminue presque de moitié (16,6 jours au lieu de 30,2 jours en 2014). Ceci a un impact immédiat sur le nombre de lots produits par an (3,35) avec en corollaire le poids de volailles produit qui passe de 70,25 kg/m²/an en 2014 à 76,82 kg en 2016, soit un gain de productivité d'un peu plus de 3 tonnes pour un poulailler type de 480 m². La demande croissante de volailles bio par les GMS explique en grande partie cette augmentation de la rotation des lots ; le facteur limitant restant la durée du vide sanitaire qui doit être de 14 jours au minimum. Avec 2,414 kg, le poids moyen à l'abattage retrouve son niveau de 2014. Ce poids élevé s'explique par le fait qu'une partie des volailles bio est valorisée en découpe, débouché qui privilégie les carcasses lourdes.

En revanche l'indice de consommation (IC) se dégrade avec une augmentation de 0,046 kg par rapport à 2015. C'est loin d'être négligeable. En effet même si cela ne représente qu'un accroissement de 111 g/poulet produit, la surconsommation approche les 1 700 kg, soit près de 1 000 € sur un an pour un poulailler type de 480 m². Le poste aliment représentant en moyenne 60% du coût de production d'un poulet, il convient donc d'y veiller au plus juste. On constate également une augmentation régulière de la mortalité et du % de saisie, à mettre en relation avec les dépenses de santé qui progressent d'un tiers par rapport à 2015. Des qualités de poussins hétérogènes, des lots plus nerveux et des conditions météo changeantes avec un 1er semestre 2016 plutôt humide peuvent expliquer ces dégradations.

La réduction du poste chauffage est à mettre en relation avec la diminution du prix du gaz qui se poursuit en 2016. A noter : il faudrait viser une consommation moyenne de 4 à 5 kg/m²/an, soit de l'ordre de 2 tonnes pour un 480 m², sachant que le principal critère de variation est lié aux conditions météorologiques au moment du démarrage du lot en période hivernale.



Poulets bio cou nu noir (Source : CA79)

LA RENTABILITÉ OBSERVÉE À 3,5 LOTS PAR AN

La baisse du poids moyen et les augmentations de l'IC, de la mortalité et des saisies se répercutent sur la MPA qui perd près de 0,60 €/m²/lot par rapport à 2015. En y rajoutant les charges variables qui progressent de près de 0,30 €/m²/lot, on aboutit à une dégradation de la marge brute de 0,89 €. Seuls les gains de productivité, liés à l'augmentation du nombre de lots produits à l'année, permettent d'atteindre une MPA annuelle supérieure à celle de 2015. Ce gain ne se retrouve pas au niveau de la marge brute annuelle qui est en recul de 0,44 €/m².

€/m ² /AN	2014	2015	2016
NOMBRE D'EXPLOITATIONS	82	81	84
TERME FIXE DE LA CUVE	0,116	0,116	0,114
ENVIRONNEMENT	0,194	0,274	0,249
FRAIS DE GESTION	1,245	1,296	1,377
ASSURANCES	1,826	1,658	1,610
ENTRETIENS RÉPARATIONS	1,769	1,562	1,161
MSA	3,512	3,407	3,343
TAXES ET AUTRES (FORMATION, COTISATION...)	1,000	1,063	1,353
TOTAL	9,662	9,416	9,407
AUTOFINANCEMENT + ANNUITÉS	10,115	10,047	10,569
TOTAL CHARGES FIXES	19,777	19,463	19,996

Résultats enquête avicoles Grand Ouest 2016

Concernant les charges fixes, l'échantillon en volailles bio étant insuffisant, les données disponibles sont établies à partir de celles observées dans les élevages spécialisés en aviculture (taux supérieur à 75 %). Elles figurent dans le tableau ci-après. Elles évoluent peu depuis 3 ans approchant les 20 €/m²/an. A signaler toutefois l'augmentation du poste "autofinancement + annuités" avec en corollaire la baisse du poste "entretien réparation" qui peuvent être attribuées à une recrudescence des constructions de bâtiments neufs que l'on observe dans toutes les productions standards, labels et bio.

En reprenant les 38 € de marge brute annuelle observée en 2016 et en déduisant les 20 € de charges fixes affectables, nous obtenons un solde disponible moyen de 18 €/m²/an.

En conclusion la rentabilité de l'élevage passe par une rotation importante en visant les 3,5 lots/an, ce qui respecte la durée minimale d'élevage de 81 jours et de vide sanitaire (14 jours). L'autre point important est l'IC ; l'objectif étant de rester en dessous de 3. Un bon sens de l'observation qui permet de réagir rapidement et d'anticiper les problèmes sanitaires, une bonne maîtrise de l'ambiance dans les bâtiments sont les facteurs de réussite d'un lot.

Rédigé par
Gérard KERAVAL
Conseiller avicole
Chambre d'agriculture des Deux-Sèvres